



RENAULT

Renault Suisse SA

29.08.2017 - 11:18 Uhr

«Adieu, vieux Diesel» - prime environnement jusqu'à 6'200 Francs



Urdorf (ots) -

Dans le cadre de l'actuel débat sur les voitures «Diesel», Renault réagit et offre à l'achat d'un véhicule neuf de sa gamme, en reprise de l'ancien, une prime environnement pouvant atteindre CHF 6'200.-. Tous les propriétaires d'un vieux véhicule particulier équipé d'un moteur Diesel homologué selon les normes d'émission Euro 1 à Euro 4, et agé de 7 ans ou plus, quelle que soit la marque, pourront bénéficier de cette prime dès le 1er septembre 2017. Les acheteurs d'un véhicule électrique de la gamme Renault Z.E. pourront bénéficier d'un avantage pouvant atteindre CHF 4'700.-.

Le débat sur les niveaux d'émissions des gaz d'échappement des moteurs Diesel équipant les véhicules particuliers en circulation domine en ce moment l'actualité. Face à ce débat, Renault a décidé d'agir.

Dès maintenant, Renault propose en Suisse aux acheteurs d'un modèle Renault neuf une prime environnement pour la reprise de leur vieux modèle «Diesel» de 7 ans ou plus, et homologué selon les normes Euro 1 à Euro 4. Cette action s'applique à tous les contrats d'achat d'un modèle de la gamme Renault signés entre le 1er septembre et le 31 octobre 2017*. La prime environnement varie selon la valeur du nouveau véhicule acheté, allant de CHF 2'500.- pour une Renault Twingo à CHF 5'500.- pour une Renault Megane, voire CHF 6'200.- pour une Renault Espace.

Grâce à cette nouvelle action, le constructeur automobile français souhaite encourager le remplacement de vieux Diesel par des véhicules neufs proposant des motorisations équipées de systèmes modernes de traitement des gaz d'échappements plus performants, dans la continuité de son action «prime à la casse» du printemps dernier.

Olivier Wittmann, Directeur Général de Renault Suisse SA: «Le débat sur les niveaux d'émissions des gaz d'échappement des moteurs Diesel équipant les véhicules particuliers devrait occuper encore quelques temps le devant de la scène. Indépendamment de la direction prise par ce débat, nous avons décidé d'agir en Suisse et de donner un signal fort à nos clients particuliers: Avec cette prime particulièrement attractive, nous nous adressons à tous les automobilistes qui se déplacent aujourd'hui avec un vieux 'Diesel'. En échangeant leur vieux véhicule contre un modèle Renault neuf, ils pourront bénéficier de ces primes, indépendamment de la nouvelle motorisation choisie, essence ou diesel, sachant qu'ils bénéficieront des technologies les plus modernes en matière de traitement des gaz d'échappement. Et s'ils le désirent, ils pourront aussi choisir une alternative zéro émission et 100 % électrique. En effet, Renault compte parmi les rares marques pouvant déjà proposer un choix aussi large.»

Jusqu'à CHF 4'700.- de prime à l'achat d'un véhicule électrique

Avec une part de marché de 27 %, Renault est leader du segment des véhicules électriques en Europe. Les clients désireux de se tourner vers une alternative 100 % électrique pourront choisir un des modèles proposés par le leader du marché, comme par exemple Nouvelle ZOE, le véhicule électrique le plus vendu en Europe, affichant une autonomie de 400 km (selon le cycle NEDC), et un avantage pouvant atteindre CHF 4'700.-. Ou Nouveau Kangoo Z.E., pratique et compact, affichant une autonomie de 270 km (selon cycle NEDC), et une prime de CHF 3'000.-.

*Renault se réserve le droit de modifier ces offres.

Toutes les informations concernant cette offre seront disponibles à partir du 1er septembre 2017 sur www.renault.ch

Contact:

Karin Kirchner, Directrice de la communication
karin.kirchner@renault.ch / Tél: +41 44 777 02 48

Marc Utzinger, Attaché de communication
marc.utzinger@renault.ch / Tél. +41 44 777 02 28

Medieninhalte



EN SITUATION - DYNAMIQUE. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001483 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Renault Suisse SA/Renault Espace"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100806100> abgerufen werden.